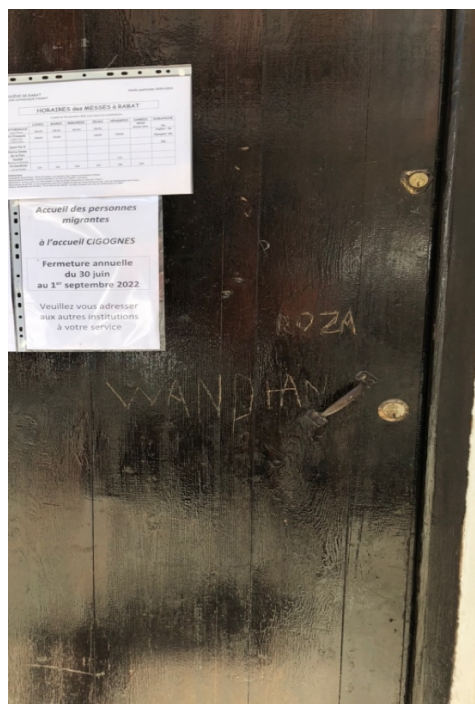


Cours de recherche terrain au Maroc

FSS 36/4610 - La migration des mineurs non accompagnés et des jeunes au Maroc

Trimestre d'été 2024



© Stéphanie Garneau

« – Nous faisons une série d'articles sur les migrants qui sont prêts à payer n'importe quel prix pour entrer en Europe. Nous défendons ta cause. Nous voulons te redonner un visage.

– J'en ai déjà un. Qu'est-ce que ton ami est en train de photographier, à ton avis? Peut-on sourire sans avoir de dents, de bouche? Je n'ai pas besoin d'un visage. J'ai besoin d'une porte. »

Henning Mankell, *Tea-Bag*, Paris, Seuil, 2007
p. 23-24.

« Aucune frontière ne vous laisse passer sereinement. Elles blessent toutes. »

Laurent Gaudé, *Eldorado*, Paris, Actes Sud, 2006, p. 99.

Information du cours

Horaire du cours :

Préparation du cours : hiver 2024

Séjour : du 4 au 25 mai 2024

Format du cours : en personne

Endroit : Pavillon des sciences sociales (120 Université)

Information du professeur / de la professeure

Nom : Stéphanie Garneau

Email : sgarneau@uottawa.ca

Numéro de téléphone : 613-562-5800, poste 6811

Disponibilité / Heures de bureau : JEUDI, 14h00 à 17h00 (de préférence sur rendez-vous)

Préférences de communication : courriel

Avant d'envoyer une question par courriel, veuillez lire *complètement* ce plan de cours et explorer les ressources associées. Les réponses à plusieurs questions se trouvent dans ce document et nous renvoyons les étudiant-es au plan de cours si la réponse est déjà disponible. Veuillez allouer au moins **deux (2) jours ouvrables** pour une réponse avant de faire un suivi ou d'essayer de nous rejoindre via un autre mode de communication.

Description officielle du cours

Recherche terrain supervisée et entreprise pendant la session d'été, incluant une formation intensive préparatoire. Les étudiantes et étudiants devront rédiger un travail de recherche portant sur l'enquête de terrain. Réservé aux étudiantes et étudiants inscrits aux programmes bidisciplinaires et spécialisés de la Faculté des sciences sociales. L'inscription est limitée et exige l'approbation de la Faculté des sciences sociales, selon les modalités approuvées par la Faculté des sciences sociales.

Description supplémentaire pour le cours

En juillet 2022, l'association SOS Méditerranée affirme avoir secouru 8543 mineur-es en Méditerranée centrale depuis 2016, dont 80% sont des mineur-es non accompagné-es d'un adulte. Ce nombre correspond au quart des personnes ayant été secourues par cette association civile sur cette route migratoire, l'une des plus meurtrières au monde (SOS Méditerranée, 2022). Il n'inclut donc ni les personnes rescapées en Méditerranée occidentale (Déroit de Gibraltar, Iles Canaries) et orientale (mer Égée), ni celles qui empruntent des routes non maritimes, ni les personnes non secourues, décédées ou disparues. Aux « mineurs non accompagnés » (MNA) s'ajoutent les jeunes adultes, parfois mineurs au moment de prendre la route, qui fuient la pauvreté, la guerre, les violences, le manque de liberté et l'absence d'horizon.

Le périple vers l'« Eldorado » européen s'est allongé en temps et en distance en raison du renforcement des frontières européennes, exposant les enfants et les jeunes aux vols, enlèvements, détentions, violences physiques et sexuelles, problèmes de santé physique et mentale, humiliations, tout en leur prodiguant de nombreux apprentissages ainsi que l'acquisition d'habiletés inédites.

Le Maroc constitue un espace capital pour l'étude de ces migrations juvéniles vers l'Europe : 1/ les jeunes et mineur-es Marocain-es tentent la traversée vers l'Europe depuis fort longtemps, et ce encore aujourd'hui; 2/ de plus en plus de jeunes et mineur-es originaires d'Afrique subsaharienne s'y retrouvent, attiré-es par les enclaves espagnoles Ceuta et Melilla ou les Iles Canaries; 3/ l'État marocain se trouve être un partenaire de choix pour l'Union européenne et sa politique d'externalisation des frontières. En cela, le royaume chérifien constitue à la fois un lieu de départ, un lieu d'installation plus ou moins contraint et durable, et un lieu de retour volontaire ou

forcé, tant pour des mineur-es et jeunes Subsaharien-nes qui empruntent cette route que pour des mineur-es et jeunes Marocain-es qui caressent le rêve d'émigrer en Europe.

Cette migration juvénile n'est pas sans mettre à l'épreuve les multiples acteurs de l'action publique en matière de protection de l'enfance et des droits des migrant-es dans un pays qui, héritier du colonialisme, fait déjà face à plusieurs défis : l'État marocain peine à se reconnaître comme terre d'accueil; la société présente d'énormes écarts de richesse; l'aide internationale au développement y intervient dans la définition et le traitement de ce problème public, sur fond de tensions diplomatiques récurrentes au sujet du statut du Sahara occidental; la défense des droits humains continue d'être un défi dans un régime politique dominé par l'institution monarchique.

En tenant compte de ce contexte, et pour ne pas mettre en danger les jeunes migrant-es, ce cours de 6 crédits se penchera sur le phénomène de la migration des mineur-es et jeunes adultes subsahariens et marocains par le biais des multiples acteurs de l'action publique (locaux et internationaux, institutionnels et associatifs) appelés à y offrir des réponses au Maroc. À ces rencontres formelles avec les actrices et acteurs de terrain, s'ajouteront des séminaires dispensés par la professeure et d'autres chercheur-es marocain-es ou internationaux, ainsi que des observations dans différents lieux publics pertinents à la compréhension de l'objet d'étude. En plus d'acquérir des connaissances sur la thématique étudiée, ce cours sera l'occasion pour les étudiant-es d'en produire, et d'ainsi développer des habiletés de recherche grâce à l'immersion et l'expérience pratique sur le terrain.

Résultats d'apprentissage du cours

Résultats d'apprentissage spécifiques

À la fin de ce cours interdisciplinaire, les personnes étudiantes seront en mesure de :

- 1) Approfondir les multiples paramètres macro-, méso- et micro-sociologiques qui entrent dans la fabrication des migrations internationales juvéniles vers le Maroc et l'Europe;
- 2) Développer un regard critique sur les politiques migratoires européennes et leurs effets sur l'État marocain, sur les associations et organisations non gouvernementales (ONG) internationales et locales au Maroc et sur les jeunes migrants eux-mêmes ;
- 3) Connaître et comprendre le rôle des acteurs de la gouvernance des migrations au Maroc ainsi que celui des acteurs de l'accompagnement des jeunes et mineurs migrants;
- 4) Comprendre les conditions socio-historiques et politiques de développement d'un tissu associatif marocain en matière de protection de l'enfance et de défense des droits des migrants et des réfugiés ainsi que les défis de la coopération internationale dans ce domaine;
- 5) Saisir les différents modèles et approches d'intervention sociale utilisés pour soutenir les enfants et jeunes migrants non accompagnés en les plaçant dans leurs contextes;
- 6) Approfondir sa connaissance des différentes étapes de l'enquête scientifique, notamment d'une enquête de terrain collective et de type qualitatif;
- 7) Mettre en œuvre certaines habiletés pratiques de recherche : l'entretien directif, l'observation directe et participante, la prise de note, l'analyse et l'interprétation, l'écriture;
- 8) Développer une perspective critique et autoréflexive sur la recherche scientifique ainsi que sur ses responsabilités éthiques en tant que chercheur-euse;
- 9) Développer sa réflexivité et ses habiletés en matière de communication interculturelle et de recherche décoloniale et anti-raciste.

Méthodes pédagogiques



© S. Garneau

Ce cours se déroulera en deux temps.

Les étudiant-e-s devront d'abord participer à une série de séances préparatoires à l'Université d'Ottawa durant la session d'hiver 2024 **ET** avoir complété le travail pré-départ (voir plus bas pour plus de détails).

Lors du séjour au Maroc, du 4 au 25 mai 2024 (trois semaines), les étudiant-es seront convié-es à:

- 1) des séminaires théoriques et méthodologiques dispensés par la professeure et par des collègues chercheur-es marocain-es et internationaux;
- 2) des visites/rencontres sur le terrain avec des institutions et associations partenaires oeuvrant à la gouvernance ou la prise en charge de l'enfance et des jeunes migrants au Maroc;
- 3) des ateliers de réflexion et d'analyse collectives qui tiennent compte de l'évolution et du rythme de l'enquête, en vue de ne pas oublier les pistes à explorer au fur et à mesure que des données seront collectées.

A. Les séances préparatoires à l'Université d'Ottawa

Date	Contenu de la séance	Activités/travaux
20 janvier (local à déterminer) 9h00 à 12h00	Introduction à la problématique du cours. Explication du déroulement et des exigences du cours. Informations sur le pays et sur les aspects administratifs et pratiques du séjour.	Pour la prochaine séance , en équipe de 2, lire les textes suivants (1 par équipe). En faire un résumé d'une page et en préparer la présentation orale (10 min.) pour le 10 février : - Bizeul (2007) - Jounin (2014) - Beaud (1996) - Chamboredon et al. (1994) - Goldschmidt (2003) - Pian (2012) - Meier (2020)
10 février (local à déterminer) 9h00 à 12h00	Rudiments de méthodologie : comment réaliser une recherche collective et	Pour le 17 mars , individuellement, constituer une bibliographie sommaire (3 à 5 textes) sur le thème général de la

	qualitative auprès d'acteurs de l'action publique en contexte politique autoritaire?	recherche. Lire ces textes, faire la présentation de cette revue de littérature en 2 pages, puis terminer par la formulation de 2-3 sous-thèmes que vous aimeriez personnellement approfondir dans le cadre de cette recherche. Vous aurez à présenter votre réflexion en 5-10 minutes le 23 mars.
23 mars (local à déterminer) 9h00 à 12h00	Retour collectif sur les revues de littérature, liste des sous-thèmes – questions de recherche – à investiguer, formation des équipes (3 pers./ équipe) et distribution des sous-thèmes par équipe.	Pour la prochaine séance, en équipe de 2, lire les textes suivants (1 par équipe). En faire un résumé d'une page et en préparer la présentation orale (10 min.) pour le 28 avril : - Vacchiano et Jiménez (2012) - Marmié (2022) - Bensaâd(2017) - Mbembe (2006) - El Miri (2018) - Felices-Luna (2016) - Beneduce et al (2021)
28 avril (local à déterminer) 9h00 à 12h00	Réflexions sur les dimensions coloniales de la problématique. Rappel des informations pratiques en vue du départ.	Avant le départ, rédiger pour vous, dans votre journal de terrain, ce que vous vous attendez à découvrir, ainsi que vos appréhensions.

Ce cours ayant pour but de réaliser collectivement une recherche exploratoire, un Dropbox sera créé afin de mettre à la disposition de toute l'équipe les ressources (ex. : littérature grise), les fiches de lectures, les comptes-rendus d'entretien ainsi que les notes d'observation réalisés tout au long du processus de recherche.



© CCME

B. Le déroulement des activités sur le terrain marocain

Les activités proposées dans le tableau ci-dessous sont indicatives et sujettes à des modifications selon les ouvertures et les contretemps des partenaires pendant notre séjour au Maroc.

Calendrier du cours

Dates	Activités ¹ (sujettes à des modifications)
Samedi, 4 mai	Départ à Casablanca
Dimanche, 5 mai	AM : Installation à Casablanca  © S. Garneau
	PM : Rappel du déroulement du cours et des consignes de sécurité
Lundi, 6 mai	10h à 13h : Séminaire <i>Portrait des dynamiques sociales contemporaines au Maroc</i>
	14h à 17h: Séminaire <i>Enjeux du travail social et de la protection de l'enfance au Maroc</i>
Mardi, 7 mai	AM : Retour collectif et travail préparatoire des observations et entretiens
	PM : Rencontre avec l'Association marocaine de planification familiale (AMPF)

¹ Dans un souci de réciprocité, des étudiant·es marocain·es seront invité·es à se joindre à nous lors des séminaires et de certaines activités observations.

Mercredi, 8 mai	10h à 13h : Séminaire <i>Nouveaux enjeux migratoires au Maroc</i>
	14h à 17h : Séminaire <i>Les défis de l'enquête auprès des jeunes migrants marocains et subsahariens au Maroc</i>
Jeudi, 9 mai	AM : Retour collectif et travail préparatoire des observations et entretiens
	PM : Rencontre avec l'Association pour l'intégration des réfugiés immigrés et demandeurs d'asile (ASSIRIDA)
Vendredi, 10 mai	AM : Rencontre avec l'Association Droit et Justice
	PM : Retour collectif sur les rencontres
Samedi, 11 mai	AM : Observations au « marché sénégalais » de Casablanca (souk Bab Marrakech)
	PM : Discussion collective sur les observations
Dimanche, 12 mai	Congé – visite libre de Casablanca
Lundi, 13 mai	AM : Rencontre avec l'Association Orient-Occident
	PM : Rencontre avec Handicap International
Mardi, 14 mai	AM : Visite de l'Église Notre-Dame-de-Lourdes
	PM : Rencontre avec l'Association de lutte contre le Sida (ALSC)
Mercredi, 15 mai	AM : Départ à Tanger



© S. Garneau

	PM : Retour collectif sur le terrain casablançais et préparation du terrain tangerois
Jeudi, 16 mai	AM : Rencontre avec la Casa Del Infants
	PM : Retour collectif et préparation des observations et entretiens
Vendredi, 17 mai	AM : Rencontre avec l'Association 100% Maman
	PM : Rencontre avec l'Association Al Khaima
Samedi, 18 mai	AM : Rencontre avec la Délégation diocésaine des Migrations (DDM) et Caritas
	PM : Retour collectif sur les rencontres et observations
Dimanche, 19 mai	Congé – visite libre de Tanger
Lundi, 20 mai	9h à 15h : Tour guidé à la frontière
Mardi, 21 mai	AM: Retour collectif sur les observations et préparation des rencontres et observations
	PM : Observations dans la ville
Mercredi, 22 mai	AM : Séminaire <i>Que faire avec les données d'enquête? La restitution écrite et ses enjeux</i>
	PM : Tour guidé au Tangier American Legation Museum
Jeudi, 23 mai	AM : Rencontre avec Andalusia Solidaria
	PM : Discussion collective sur les rencontres et observations, conclusion, retour sur le travail final
Vendredi, 24 mai	Retour à Casablanca 

© S. Garneau

Samedi, 25 mai	Retour à Ottawa
----------------	-----------------



© S. Garneau

Stratégie d'évaluation

Le Guide de rédaction des travaux universitaires est disponible sur le site internet de la Faculté des sciences sociales au : https://sass.uottawa.ca/sites/sass.uottawa.ca/files/outils_de_redaction.pdf

L'évaluation des connaissances se fera par six moyens :

1. Participation (20%)

S'agissant d'un cours de recherche terrain à haute teneur expérientielle, il est attendu que les étudiant-e-s prennent part activement à l'ensemble des activités entourant le cours. La participation inclut la présence aux séances pré-départ ainsi qu'aux séminaires une fois sur place, aux rencontres avec les partenaires, aux visites et séances d'observation, aux discussions collectives, aux séances de travail en équipe, et une attitude pro-active tout au long du cours.

Aucun point n'est accordé aux séances pré-départ, mais il va de soi que les lectures exigées devront être effectuées et que la participation active à ces séances est **indispensable** pour le bon déroulement des apprentissages sur le terrain et la réussite de ce cours.

**En continu*

2. Problématique pré-départ (non noté)

Ce travail de 2 pages (interligne 1,0) servira à jeter les bases de l'enquête collective et aidera à la formation des équipes. Il s'agit de préparer une première revue de littérature de 3 à 5 textes en lien avec la thématique du cours – **la migration vers l'Europe des mineurs et jeunes marocains et subsahariens et sa « prise en charge » au Maroc** –, en vue d'isoler un sous-thème spécifique à étudier et donc une question de recherche.

Il faut bien noter que la problématique, et donc la question de départ qui sera déterminée lors de la rencontre du 23 mars, sera amenée à évoluer et à changer au fur et à mesure qu'avancera l'enquête collective de terrain.

**Date de remise : le 17 mars à minuit dans Dropbox*

3. Un rapport d'observation (15%)

Comme dans toute bonne recherche de terrain, les étudiant-es devront tenir un journal dans lequel seront consignées :

- 1) des descriptifs d'observations effectuées sur le terrain;
- 2) des réflexions d'ordre méthodologique (quelles étaient les conditions de l'observation?);
- 3) des pistes d'analyse (qu'est-ce qui semble s'être joué lors de la scène décrite?);
- 4) des notes prospectives (sur quoi faudrait-il porter l'attention, maintenant, si je souhaitais approfondir mon analyse?)
- 5) des réflexions personnelles (ressentis, jugements, émotions, préjugés, etc.).

Un rapport d'observation de 1-2 pages (15%) contenant **les 4 premiers éléments ci-dessus** sera à rendre avant le lundi 20 mai à partir d'un événement observé sur le terrain (y incluant lors d'un entretien formel).

Le rapport d'observation doit être rédigé de façon neutre. Se référer à « Fiche pratique – À quoi sert un journal de terrain » de Anne Revillard (dans Dropbox). Le rapport d'observation sera évalué en fonction des critères suivants :

- la présence des quatre éléments demandés (4%);
- la qualité des descriptions rapportées et le respect d'un ton neutre (4%);
- la pertinence des réflexions (5%);
- l'orthographe (2%).

Ce compte-rendu sera rendu accessible à tou·tes dans Dropbox.

**Date de remise: le lundi 20 mai au plus tard (par courriel)*

4. Deux rapports du journal de terrain (réflexions personnelles) (20%)

Consigner ses réflexions personnelles dans un journal est essentiel pour tout chercheur de terrain (5^e élément de la liste citée au point précédent). En effet, les ressentis et les pensées les plus subjectives peuvent servir de révélateurs et de catalyseurs à la compréhension de la problématique étudiée. Ce faisant, faire l'analyse de nos émotions, préjugés, etc. peut nous aider à les mettre à distance afin qu'ils ne viennent pas parasiter la suite du processus de recherche.

Deux rapports de 1-2 pages seront à rendre (10% chacun) les lundis 13 et 20 mai au plus tard à partir d'un élément tiré des observations effectuées sur le terrain (y incluant lors d'un entretien formel). Il peut s'agir de la même scène d'observation rapportée dans le rapport d'observation. Les rapports du journal de terrain doivent contenir les quatre éléments suivants :

- 1) une brève description de la scène observée;
- 2) la présentation de ses ressentis;

- 3) leur explication potentielle (pourquoi aie-je ressenti cela?);
- 4) les enseignements tirés de cette analyse (qu'est-ce que mes ressentis m'apprennent?).

Ces rapports sont personnels et ne seront lus que par la professeure.

**Dates de remise : les 13 et 20 mai au plus tard (par courriel)*

5. Un compte rendu d'entretien (15%)

Chaque équipe aura la responsabilité de réaliser au moins un entretien avec un partenaire associatif ou institutionnel et chaque étudiant·e aura la responsabilité de préparer un compte-rendu écrit d'un entretien pour le rendre accessible à tou·tes dans Dropbox (15%).

**Date de remise : trois jours au plus tard après l'entretien.*

6. Travail final (30%)

Ce travail de 20 pages, effectué en équipe de trois, a pour but de rendre compte à l'écrit de la recherche exploratoire réalisée durant ce cours de recherche terrain. Il s'agira de rédiger la problématique remaniée (mise en contexte et question de recherche), le cadre théorique, la méthodologie, la présentation des « résultats » et leur discussion (interprétation), puis de dégager des pistes pour une recherche future plus complète.

Évidemment, les recherches réalisées par chacune des équipes pendant ce cours seront exploratoires. Trois semaines est trop court pour arriver à des résultats solides, et l'effet groupe empêchera d'explorer toutes les pistes pertinentes pour chaque sous-thème spécifique. Elles produiront néanmoins des connaissances qui s'additionneront aux autres et qui viendront nourrir le processus d'ensemble de la recherche. Et qui sait : certaines de ces recherches pourraient poser les jalons de recherches ultérieures, par exemple dans le cadre d'une maîtrise...

Une partie des points sera donc allouée à la nuance des analyses, et surtout à la pertinence des questions qui émergeront de ce premier terrain d'enquête, c'est-à-dire des questions qui mériteraient d'être investiguées plus avant dans le cadre de recherches ultérieures.

Le travail final sera évalué en fonction de :

- la pertinence de la problématique et de la littérature scientifique mobilisée (7%);
- la précision et compréhension de la démarche méthodologique effectuée, littérature à l'appui (5%);
- la qualité et pertinence des interprétations fournies, incluant la présence visible des données de terrain (12%);
- la cohérence d'ensemble du texte, incluant une introduction et une conclusion complètes (3%);
- la qualité de la langue (3%).

**Date de remise : 10 juin à 8h (par courriel)*

Type d'évaluation	Pondération	Échéance
Participation	20%	En continu
Problématique pré-départ	Non noté	17 et 23 mars
Compte-rendu d'observation	15%	En continu
Journal de terrain	2 x 10%	13 et 20 mai
Compte-rendu d'entretien	15%	En continu
Travail final	30%	10 juin

Système utilisé à l'Université d'Ottawa pour attribuer les notes

Notes Alpha	Valeur numérique	Échelle numérique des notes
A+	10	90-100
A	9	85-89
A-	8	80-84
B+	7	75-79
B	6	70-74
C+	5	65-69
C	4	60-64
D+	3	55-59
D	2	50-54
E	1	40-49
F	0	0-39
ABS	0	Absent
EIN	0	Échec/Incomplet

Politiques d'évaluation et attentes

Présence au cours

S'agissant d'un cours de recherche terrain à haute teneur expérientielle, il est attendu que les étudiant·e·s prennent part activement à l'ensemble des activités entourant le cours. La participation active vaut pour 20% des points. Elle inclut la présence aux séances pré-départ ainsi qu'aux séminaires une fois sur place, aux rencontres avec les partenaires, aux visites et séances d'observation, aux discussions collectives, aux séances de travail en équipe, et une attitude pro-active tout au long du cours.

Politique par rapport à la note EIN (échec):

Échec au cours – EIN (F) : en vertu de l'article [A-3.6. Liste des symboles](#), l'étudiant·e reçoit l'équivalent d'un échec lorsqu'elle ou il n'a pas accompli *toutes les évaluations obligatoires contenues dans le plan de cours approuvé par l'unité*. **Selon la politique établie par l'École de travail social**, « *toutes les évaluations obligatoires* » signifie tous les examens (mi-session, final) et travaux (quiz, tests, exposés, travaux de recherche, etc.) valant un total de 15% ou plus de la note finale.

À noter qu'une demande de différé refusée peut donc mener à un échec.

Travaux en retard

Tous les travaux doivent être soumis à la date et à l'heure prévues.

Toutes les soumissions en retard seront immédiatement pénalisées de 5%, avec un supplément de 5% pour chaque jour de retard, jusqu'à un maximum de 3 jours, y compris les week-ends. **Après trois jours, vous recevrez une note de zéro (0 %).**

Matériel requis

Les étudiant-es auront besoin d'un ordinateur portable ainsi que d'un cahier de notes afin de mener à bien les activités du cours.

Bibliographie (indicative)

Aldrin, P., P. Fournier, V. Geisser et Y. Mirman (dir.) (2022). *L'enquête en danger. Vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 384 p.

Alioua, M. (2020). « Africains subsahariens au Maroc, de la clandestinité à la reconnaissance ou le renouveau du cosmopolitisme », *Hespéris-Tamuda*, (3), 255-274.

Allal, A. (2007). « “Développement international” et “promotion de la démocratie” : à propos de la “gouvernance locale” au Maroc », *L'Année du Maghreb*, Dossier : Justice, politique et société, no III, p. 275-296.

Beaud S. (1996). « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'“entretien ethnographique” », *Politix*, 9(35), p. 226-257.

Beaud, S. et F. Weber (2003). *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p. 203-230.

Beneduce, R., L. Damon, P. Gaibazzi, J. Machinya et K. Monz (2020). « Comment décoloniser la recherche sur la migration africaine? Quelques idées », *Cosmopolis*, 3-4, p. 66-80.

Bennafla, K. (2013). « Illusion cartographique au Nord, barrière de sable à l'Est : les frontières mouvantes du Sahara occidental », *L'Espace Politique*, vol. 20, no 2, p. 1-23.

Bensaâd, A. (2017). « Les migrations entre Sahel et Maghreb, un enjeu de stabilité, de développement et de démocratisation, *Outre-Terre*, vol. 4, no 54, p. 17-29.

Bensaâd, A. (2003). « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19, no 1, p. 1-20.

Bizeul, D. (2007). « Que faire des expériences d'enquête? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, vol. 57, no 1, p. 69-89.

Bongrand P. et P. Laborier (2005). « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? », *Revue française de science politique*, vol. 57, no 1, p. 73-111.

Boumaza, M. et A. Campana (2007). « Enquêter en milieu “difficile”. Introduction », *Revue française de science politique*, vol. 57, no 1, p. 5-25.

- Bredeloup, S. et O Pliez (dir.) (2005). « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n° 36.
- Chamboredon H., F. Pavis, M. Surdez et L. Willemez (1994). « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, 16, p. 114-132.
- El Miri M. (2021). « La migration internationale des jeunes et des mineurs : un désir de « l'ailleurs » pour se réaliser », dans M. Armagnague et al. (dir), *Les enfants migrants à l'école*, Edition le Bord de l'Eau, 198 p.
- El Miri, M. (2018). « Devenir « noir » sur les routes migratoires : racialisation des migrants subsahariens et racisme global », *Sociologie et sociétés*, vol. 50, no 2, p. 101–124.
- Felices-Luna, M. (2016), « Les dérives épistémologiques d'une criminologue péruvienne au Congo », in Perreault, I. et M.-C. Thifault (Éds), *Récits inachevés: Réflexions sur les défis de la recherche qualitative*, Ottawa, University of Ottawa Press, p. 63-84.
- Garneau, S. (2022). « Migrer pour réussir? De jeunes Marocains au Québec ». *Hommes et Migration*, no. 1336: p. 54-61.
- Garneau, S. (2017). « 'Le voile, l'alcool et l'accent. La "diversité" à l'épreuve du racisme vécu », *Diversité urbaine*, 17: p. 7-28.
- Garneau, S. (2012). « Du terrain proche "en pointillé" à l'immersion sur le terrain lointain : jeux de rôle du chercheur et effets de connaissance dans l'enquête multisituée », dans L. Roulleau-Berger (dir.), *Sociologies et cosmopolitisme méthodologique*, Toulouse, Presses de l'Université du Mirail, p. 137-154.
- Garneau, S. (2008). « L'émigration marocaine au Canada : contextes de départ et diversité des parcours migratoires », *Diversité Urbaine*, vol. 8, no 2, p. 163-190.
- Ghatous, F. Z. (2022). « Détermination de la catégorisation juridique des mineurs non accompagnés subsahariens au Maroc et rôle des ONGs », *Revue africaine des sciences humaines et sociales* (2), p. 52-68.
- Goldschmidt, E. (2003). « Étudiants et migrants congolais au Maroc : politiques d'accueil et stratégies migratoires », dans L. Marfaing et S. Wippel (dir.), *Les Relations transsahariennes à l'époque contemporaine : un espace en constante mutation*, Paris/Berlin, Karthala/ZMO, p. 149-172.
- Senovilla Hernández, D. (2014). Analyse d'une catégorie juridique récente : le mineur étranger non accompagné, séparé ou isolé. *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], 30 (1).
- Senovilla Hernández, D. (2010). Mineurs étrangers non accompagnés et séparés en Europe : une analyse comparative de l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dans six pays. *Migrations Société*, 22 (129- 130), 99-114.
- Houdaïfa, H. (dir.) (2019), *Migrations au Maroc : l'impasse ?*, Casablanca, En toutes lettres (coll. « Enquêtes »), 166 p.
- Kamal, L. (2020). « Le travail social au Maroc entre flou juridique et précarité », *Forum*, vol. 2, no 160, p. 6-13.

Jiménez-Alvarez, M.G. (2015). "Children's Rights and Mobility at the Border", dans K. Nairn et al. (eds.), *Space, Place and Environment, Geographies of Children and Young People* 3, Springer Singapor, p. 1-20.

Jiménez-Alvarez, M.G. (2015). "Autonomous Child Migration at the Southern European Border", *Space, Place and Environment, Geographies of Children and Young People* 6, Springer Singapor, p. 1-23.

Jiménez-Alvarez, M.G., K. Espiñeira & L. Gazzotti (2020). « Migration policy and international human rights frameworks in Morocco: tensions and contradictions », *The Journal of North African Studies*, p. 1-19.

Jounin, N. (2014). *Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, Paris, La Découverte, p. 17-39.

Le Petitcorps, C. et A. Desille (2020), « La colonialité du pouvoir aujourd'hui : approches par l'étude des migrations », *Migrations Société*, vol. 4, no 182, p. 17-28.

Levêque, A. (2008). « Chapitre 2. La sociologie de l'action publique », dans Jacquemain, M. et B. Frère (dir.), *Épistémologie de la sociologie : paradigmes pour le XXI*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, p. 53-67.

Makaremi, C. (2008), « Participer en observant. Étudier et assister les étrangers aux frontières », dans D. Fassin et A. Bensa (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, p. 165-183.

Marmié, C. (2022). « Devenir "mineur non accompagné". Enjeux épistémologiques et effets pratiques d'une catégorie de l'intervention publique », *Migrations Société*, vol. 3, no 189, p. 41-57.

Marmié, C. (2022). « Jeunesse en migration sous injonctions. L'autonomie au cœur du travail moral de prise en charge des jeunes catégorisés "MNA au Maroc et en France", *Agora débats/jeunesses*, vol. 2, no 91, p. 115-132.

Marmié, C. (2022). « Mineurs migrants au Maroc. Les oisillons de passage », *Revue Projet*, vol. 2, no 387, p. 9-13.

Mbembé, A. (2006). « Nécropolitique », *Raisons politiques*, 1 (21), 29-60.

Meier, D. (2020). « Faire de la recherche au Kurdistan irakien : questions éthiques en milieu autoritaire », *Recherches qualitatives*, vol. 39, no 1, p. 21-41.

Mignolo, W. D. (2021). « Parce que la colonialité est partout, la décolonialité est inévitable », *Multitudes*, vol. 3, no 84, p. 57 à 67.

Péraldi, M. (ed.) (2013). *Les mineurs migrants non accompagnés. Un défi pour les pays européens*, Paris, Karthala.

Peneff, J. (2009). *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 254 p.

Pian, A. (2012). « Un terrain dit « sensible » dans le champ des migrations : réflexivité sur une expérience marocaine », *e-Migrinter* [En ligne], no 9, p. 79-90.

Quivy, R. et L. Van Campenhoudt (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, p. 327-372.

Sghir Janjar, M., R. Naciri et M. Mouaquit (dir.) (2004). *Développement démocratique et action associative au Maroc. Éléments d'analyse et axes d'intervention*, Montréal, Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2004, 158 p.

SOS Méditerranée (2022). *Association civile européenne de sauvetage en mer*. Disponible sur : <https://sosmediterranee.fr> (consulté le 5 août 2022).

Timera, M. (2009). « Aventuriers ou orphelins de la migration internationale. Nouveaux et anciens migrants “subsahariens” au Maroc », *Politique africaine*, vol. 3, no 115, p. 175-195.

Vacchiano, F. & M. Jiménez (2012). “Between agency and repression: Moroccan children on the edge”, *Children's Geographies*, vol. 10, no 4, p. 457-471.

Weber F. (1988). « Une pédagogie collective de l'enquête de terrain », *Bulletin de l'Association française des anthropologues*, n°31, Janvier-Mars, L'ethnologie et son terrain. Tome II. Les cadets, p. 95-107.

Affirmation autochtone

ANISHINÀBE

Ni manàdjiyànàni Màmìwinini Anishinàbeg, ogog kà nàgadawàbandadjig iyo akì eko weshkad. Ako nongom ega wikàd kì mìgiwewàdj.

Ni manàdjiyànàni kakina Anishinàbeg ondaje kaye ogog kakina eniyagizidjig enigokamigàg Kanadàng eji ondàpinangig endàwàdjìn Odàwàng.

Ninìsidawinawànàni kenawendamòdjig kije kikenindamàwin; weshkinìgidjig kaye kejeyàdizidjig.

Nigijewenimànàni ogog kà nìgàni sòngideyedjig; weshkad, nongom; kaye àyànikàdj.

[Écouter la version audio](#)

FRANÇAIS

Nous rendons hommage au peuple algonquin, gardien traditionnel de cette terre. Nous reconnaissons le lien sacré de longue date l'unissant à ce territoire qui demeure non cédé.

Nous rendons également hommage à tous les peuples autochtones qui habitent Ottawa, qu'ils soient de la région ou d'ailleurs au Canada.

Nous reconnaissons les gardiens des savoirs traditionnels, jeunes et âgés.

Nous honorons aussi leurs courageux dirigeants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Comité pour l'équité, la diversité et l'inclusion (CÉDI)

L'École de travail social reconnaît que des groupes sociaux sont désavantagés en raison d'inégalités historiquement construites et inscrites dans les structures sociales, les institutions et les discours idéologiques servant à les justifier. Ces inégalités fondées notamment sur le sexe, le genre, la race, l'ethnicité, la religion, l'âge, la sexualité, l'identité de genre, la langue, la classe sociale, le handicap et les capacités amènent des inégalités d'accès à l'éducation et aux divers lieux de pouvoir économique, politique, social et culturel.

En réponse à ce constat, l'École s'engage en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans les domaines suivants : 1) le recrutement, l'admission et la rétention des étudiant-es; 2) le curriculum; 3) la recherche; 4) le recrutement du personnel administratif et enseignant; 5) les stages et autres collaborations avec la communauté.

Pour soutenir sa volonté de respecter cet engagement, l'École de travail social a mis sur pied un Comité pour l'équité, la diversité et l'inclusion (CÉDI) dont le mandat vise notamment à mettre des actions en ÉDI et d'agir en tant qu'instance d'information et de référence pour toute mesure ÉDI.

Le CÉDI regroupe des membres variés, incluant la direction de l'École, les professeur-es responsables des études de premier cycle et de cycles supérieurs, une coordonnatrice des stages et un-e professeur-e responsable dirigeant les activités du comité. De plus, le CÉDI se compose de membres étudiant-es.

Chaque année, le CÉDI recrute de nouvelles personnes parmi le corps étudiant pour s'impliquer dans les activités de l'École qui visent une plus grande équité, diversité et inclusion des groupes marginalisés.

Tous les détails sur la manière de vous engager dans nos activités se trouvent dans le document « Recrutement membres étudiant-es CÉDI ». Visitez le page du [CÉDI](#) sur le site web de l'École.

Énoncé de principes en faveur de l'inclusion et de la diversité

Conformément à la position de l'Université d'Ottawa en matière d'inclusion et de diversité, cet énoncé de principes a comme objectif d'articuler la vision de l'École de travail social en faveur de l'inclusion et de la diversité. En effet, la mission de l'École repose sur les valeurs de justice sociale, d'équité et de la reconnaissance des droits de la personne.

Comme le [Bureau des droits de la personne de l'Université d'Ottawa le définit](#), un campus inclusif comporte les trois éléments suivants : «1) il est sans obstacle, sans harcèlement et sans discrimination; 2) il offre à chacun d'entre nous la possibilité de développer son plein potentiel; 3) il cherche par tous les moyens à acquérir diverses perspectives, expériences et connaissances et il se sert de ces qualités remarquables pour créer des environnements sûrs, innovants et dynamiques».

Dans la suite de cette définition, l'École vise à créer un environnement pédagogique fondé sur le respect des différences entre les étudiantEs, le personnel enseignant, le personnel administratif et la communauté en général. Nous travaillons ensemble pour faire la promotion et mettre en pratique le code de déontologie de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux, les codes d'éthique des conventions collectives de l'Université d'Ottawa, et les Normes d'agrément (Annexe 1) de l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS).

L'École de travail social adhère aux principes de l'équité, c.-à-d. en faveur des personnes qui ont été historiquement désavantagées en raison des structures sociales et des idéologies qui les légitiment; ces discriminations ont amené des différences d'accès à l'éducation et aux divers réseaux de pouvoir (économique, politique, social et culturel).

Certains groupes sont davantage reconnus comme ayant subi de telles exclusions, comme les personnes appartenant à des minorités visibles ; celles qui s'identifient comme gay, lesbiennes, bisexuelles, queer, transgenres ou transsexuelles; les personnes en situation de handicap ; les personnes marginalisées en raison de leur origine géographique, les personnes d'origine autochtone ou encore en raison de certaines caractéristiques socio-démographiques défavorables, par ex. : un contexte de pauvreté, la langue et l'âge. Ces divers engagements s'actualisent tout au long du cheminement des étudiantEs, c'est-à-dire de l'admission à la diplomation, ainsi que par rapport aux diverses personnes de l'École et de la communauté.

De plus, l'École souscrit à la politique d'équité d'emploi de l'Université d'Ottawa.

Ces buts requièrent un processus continu de réflexion et d'engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité.

Droit de propriété intellectuelle du contenu de cours

Si vous désirez des clarifications concernant le droit de propriété intellectuelle du contenu de cours, veuillez consulter la page web du [Bureau du droit d'auteur](#) ou consulter votre professeur.e.

Politiques institutionnelles et règlements académiques

Il est très important de connaître les politiques institutionnelles et les règlements académiques associés à votre succès scolaire. Ces informations sont disponibles sur le site web de la Faculté des sciences sociales, à la section [Carrefour étudiant](#) sous l'onglet « Politiques institutionnelles et règlements académiques ».

Règlement sur la fraude scolaire

Si vous désirez des clarifications concernant l'intégrité et l'inconduite académique, veuillez consulter le [Règlement académique A-4](#) ou consulter votre professeur.e.

Règlement académique A-1 sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa

Selon le [Règlement Académique A-1](#) : « Les membres de la population étudiante ont le droit de rédiger leurs travaux et de répondre aux questions d'examen dans la langue officielle de leur choix, et ce, indépendamment de la langue d'enseignement du cours, à l'exception des programmes et des cours pour lesquels la langue est une exigence. »